

Cher(e)s Ami(e)s Artistes

Le prochain salon de Flesselles se déroulera du 4 au 12 mai 2019 et nous y fêterons la 110^{ème} exposition

Le concours

À cette occasion, nous vous proposons un concours dont le thème sera "Contes et Légendes Revisités".

Ce concours **n'est pas obligatoire**, si vous désirez participer, une de vos œuvres présentées devra être sur ce thème.



Photo du web

Il n'y aura pas d'invité d'honneur, mais Nathalie PICOULET, enfant du village et Grand Maître Pastelliste de France, nous fera l'honneur d'exposer avec nous :



Photo du web

Nous vous proposerons également des ateliers, auxquels nous réfléchissons : peinture, sculpture, calligraphie.....

Comme l'an dernier, nous organiserons une "Chasse aux Trésors" pour les plus jeunes (mais aussi pour les plus grands qui ne rechignent pas à participer) ! Il faut dire que les trésors sont succulents.



Photo du web

Nous envisageons également un partenariat avec les écoles, sur un thème qui ferait participer les enfants sur place.

Nous espérons que ce programme vous convient, et que vous serez des nôtres pour fêter

La 110^{ÈME}



Alors à vos pinceaux !

Le 8 mai dans la cour du château une voiture construite en 1939 en un seul exemplaire et ayant couru à Indianapolis sera présentée.





CHATEAU DE FLESSELLES

BULLETIN D'INSCRIPTION

Siège Social – Musée de Picardie
15-17, rue de la Dodane 80000 AMIENS
<http://lesamisdesarts-delasomme.com>
lesamisdesartsdelasomme@gmail.com

110ème EXPOSITION du 4 au 12 mai 2019

à retourner pour le **1er mars 2019** dernier délai.
à : Les Amis des arts de la Somme 15/17 rue de la Dodane - 80000 Amiens

Écrire lisiblement SVP

NOM - Prénom :

Adresse :

Tél :

Email :

Portable :

Site Internet :

N° de Siret :

Souhaitez-vous que votre adresse Email (ou Site) figure sur le catalogue ? OUI NON

Format libre – la totalité de vos œuvres doit tenir dans une surface de 2 m de hauteur sur 1.20 m de largeur

TITRE DE L'ŒUVRE <i>mettre un X dans la colonne suivante pour l'œuvre du Concours sur le thème</i> "CONTES ET LEGENDES REVISITEES"	Concours	TECHNIQUE	FORMAT LIBRE ESPACE MAX 1.20m(L) X 2 m (H) Cadre compris	PRIX
1 -				€
2 -				€
3 -				€
4 -				€
5 -				€
6 -				€

PERMANENCES	14 h à 16 h	16 h à 18 h
Dimanche 5/05		
Lundi 6/05		
Mardi 7/05		
Mercredi 8/05		
Judi 9/05		
Vendredi 10/05		
Samedi 11/05		

À la demande des visiteurs chaque exposant s'engage à assurer au moins une permanence (plus selon disponibilités).

ATTENTION

Tout dossier incomplet ne sera PAS PRIS EN COMPTE !

Les photos doivent nous parvenir impérativement et sous format JPEG

Les œuvres ne correspondant pas aux photos sélectionnées ne seront pas exposées.

Votre règlement comprend : - Les droits d'accrochage : 40 €
- Votre adhésion : 20 €
si moins de 26 ans 10 € - mineur 5 €

(deux chèques différents à l'ordre de la Société des Amis des Arts de la Somme – 1 pour l'adhésion et 1 pour les droits d'accrochage)

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance du règlement de l'Exposition, en accepte l'intégralité, et renonce à tous recours envers l'Association, notamment en cas de détérioration ou de vol des œuvres confiées et exposées.

Afin d'assurer la qualité et le succès de cette prestation, la Société des Amis des Arts s'engage à recevoir les œuvres, organiser l'installation et le vernissage, promouvoir le Salon de Flesselles dans la presse et les médias, rédiger un catalogue, mettre un listing à la disposition du public, décerner les trois prix du concours "Contes et légendes revisités", ainsi que les deux prix de la 110ème.

De son côté, l'artiste s'engage à respecter impérativement les jours et heures de dépôt et de retrait des œuvres, ainsi que le règlement dans sa totalité, accueillir le verdict du jury avec sérénité, s'acquitter du droit d'exposition, être présent sauf empêchement majeur au vernissage.

Date :

Signature (Précédé de la mention "lu et approuvé") :

RÈGLEMENT

ARTICLE 1	COTISATION	20 € (10 € pour les moins de 26 ans, 5 € pour les mineurs). - Seuls les membres des Amis des Arts à jour de leur cotisation peuvent participer à ce Salon.
ARTICLE 2	DROITS D'ACCROCHAGE	40 € - 10 € pour les moins de 26 ans – 5 € pour les mineurs si vous exposez peintures et sculptures vous devrez régler 2 droits d'accrochage
ARTICLE 3	NOMBRE D'ŒUVRES	6 maximum – le format est libre mais la totalité de vos œuvres doit tenir dans une surface de 2 m de hauteur sur 1.20 m de largeur (1 seul espace par personne)
	TECHNIQUES ET FORMAT	Toutes les techniques sont admises, peinture, sculpture, mosaïque, photographie..... Au dos de chaque œuvre doit figurer le TITRE – NOM – Prénom de l'Artiste
	PRESENTATION DES ŒUVRES	Les œuvres devront être originales, récentes et inédites . Toutes les tendances, toutes les inspirations, tous les styles sont permis, pour autant que l'ensemble des œuvres présentées reste dans une même cohérence et respectent l'éthique de notre salon. NE PAS OUBLIER LE SYSTÈME D'ACCROCHAGE PAS DE PITONS QUI RESSORTENT ILS DOIVENT ETRE VISSÉS OU SCOTCHÉS A L'INTERIEUR DU CHASSIS
	SCULPTURES SOCLES	4 socles maximum (obligatoires pour les sculptures qui le nécessitent). Couleur neutre (de préférence : gris - noir - blanc ou beige et en excellent état.- Prévoir un système de fixation pour les œuvres fragiles. Pour les petites œuvres : 3 = 1 grande
ARTICLE 4	ENVOI DES PHOTOS	PAS DE PHOTOS SUR PAPIER, UNIQUEMENT par MAILSOUS FORMAT JPEG à lesamisdesartsdelasomme@gmail.com PAS DE PDF IMPORTANT : Bien indiquer sous vos photos : LE TITRE – ET LA TECHNIQUE
ARTICLE 5	CONCOURS	Si vous désirez participer au concours, le thème en est : "Contes et Légendes revisités" une œuvre de l'ensemble que vous présenterez doit concerner ce thème.
ARTICLE 6	SERONT REFUSES	Le jour du dépôt, les organisateurs se réservent la possibilité de ne pas exposer toute œuvre ne correspondant pas à celle présentée sur photo. Les dossiers sans photo - Les copies d'œuvres d'artistes - Les œuvres déjà exposées précédemment - Les œuvres pouvant nuire à la bonne tenue du salon - Les œuvres dépassant la surface impartie.
	LES PRIX	Le jury décernera cinq prix, lors du vernissage. Les prix du concours : 1er prix : 600 € - 2ème prix : 350€ - 3ème prix : 200 € - deux prix de la 110 ^{ème} : 1 ^{er} prix 400 €, 2 ^{ème} prix 200 €. Les lauréats seront hors concours pour deux années consécutives. Les prix ne sont pas cumulables.
ARTICLE 7	ASSURANCE	Malgré le gardiennage et la mise sous alarme du château l'association décline toute responsabilité en cas de vols ou d'actes de vandalisme qui pourraient survenir à tout moment de l'exposition. Il est donc conseillé à l'artiste d'assurer ses œuvres s'il le juge nécessaire. L'artiste renonce par l'acceptation du règlement à tout recours contre l'association en cas de dommages subis sur les œuvres qu'elle qu'en soit la cause.
ARTICLE 8	VENTE DES ŒUVRES	L'exposant s'engage à faire un don de 15% sur le prix de vente de l'œuvre à l'association. Ce don, ainsi que les droits d'accrochage contribuent aux frais d'organisation et de publicité qui sont à la charge de l'Association. Toutes les œuvres présentées doivent être libres à la vente. Chaque exposant, par le fait même de sa participation, accepte sans restriction, les clauses du présent règlement.
ARTICLE 9	DEPÔT RETRAIT	Le jeudi 2 mai 2019 de 14 h 30 à 19 h. Le dimanche 12 mai 2019 à partir de 18 h. Le décrochage se fera UNIQUEMENT par les membres du conseil d'administration.
	INVITATIONS CATALOGUE	Envoyées par Mail ou disponibles à la Dodane (15/17, rue de la Dodane AMIENS les samedis et dimanches entre 15 h et 17 h 30). Un catalogue de l'expo avec une photo d'une œuvre de chaque artiste sera offert.

VERNISSAGE : le samedi 4 mai 2019 à 12 h 30